

## EVALUATION DE L'OFFRE INFORMATIONNELLE AGRICOLE EN ALGERIE

Issolah R.\* et Giovanetti J.F. \*\*

\* Institut National Agronomique - El Harrach, Alger

\*\* CIRAD - BP 5035, 34032 Montpellier Cedex 1

**Résumé :** Conduite sur la base d'un questionnaire d'enquête, l'évaluation du dispositif documentaire agricole algérien a permis d'en mesurer le niveau de performance en termes de moyens et d'offre de services. Les ressources financières, documentaires et humaines sont mises en rapport avec les besoins, tout en ayant une vision fonctionnelle du système où sont définies les relations de partenariat et les flux d'échanges. La dimension organisationnelle du système ne peut être dissociée d'une dimension de communication et de synergie entre ses composantes d'une part, et avec le monde environnant d'autre part. Bien qu'elle soit essentiellement descriptive, cette méthode permet de mesurer les atouts et les faiblesses du système d'information agricole. Dans cette logique, l'identification de zones de décalage entre l'offre et la demande, doit donner lieu à un programme de réajustement et d'amélioration de l'offre.

**Mots-clés :** Evaluation, information agricole, ressources documentaires, offre documentaire, Algérie.

**Abstract :** The assessment of the algerian agricultural information system has permitted to measure the level of the resources and documentary services. The financial and human resources are compared to needs, with a functional vision of the system where are defined the partnership and the flux of exchanges. The organisational dimension of the system can't be dissociated of a communicationnel dimension between its composantes and with surrounding systems. Essentially descriptive, this method permits to measure assests and weakness of the agricultural information system. The identification of the shift between the offer and the demand, must give place to a program of adjustment of the offer.

**Key words :** Assessment, Agricultural Information, Documentary Resources, Documentary Offer, Algeria.

### INTRODUCTION

Face à une dépendance alimentaire qui pèse lourdement sur l'économie de l'Algérie, les différents acteurs intervenant dans le secteur agricole ont un objectif commun : oeuvrer pour un système de production performant et réduire l'importation des produits alimentaires.

Ces objectifs nécessitent la mobilisation de ressources parmi lesquelles une offre informationnelle adaptée à des niveaux différents de besoins : production, formation, recherche et développement. Dans un secteur aussi névralgique, le rôle d'un système d'information est fondamental. A l'amont, il est une source de production de connaissances et de veille économique; à l'aval, il devient un outil de développement par la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche.

Un questionnaire d'enquête, principale source de notre étude, a permis de faire une évaluation des moyens et des services documentaires dans une trentaine de bibliothèques ayant participé à l'enquête. De cette façon, on a pu essentiellement mesurer l'apport du système algérien d'information agricole. A-t-il capitalisé des ressources documentaires à la hauteur des besoins ? Quels services offre-t-il à ses utilisateurs ? A-t-il bénéficié de la logistique nécessaire à l'introduction des nouvelles technologies de l'information, permettant aux chercheurs et aux décideurs économiques l'accès aux réseaux internationaux de l'information ? Nous proposons de traiter ces questions en analysant les résultats de notre questionnaire d'évaluation.

## L'ENQUETE D'EVALUATION

Afin de s'assurer un taux maximum de réponses et un échantillon le plus représentatif possible, nous avons transmis le questionnaire d'enquête qui comprend 68 questions, à l'ensemble des établissements spécialisés que nous avons recensés dans différentes sources. Cela représente 74 structures documentaires dont nous avons obtenu un taux de participation de 45%; 12 bibliothèques de l'enseignement supérieur et 22 du ministère de l'agriculture.

L'élément caractérisant les institutions, objet de notre enquête, c'est qu'elles sont pour la plupart de création récente. Exceptée la bibliothèque de l'INA d'El Harrach qui a été créée en 1905, elles ont une moyenne d'âge de 22 ans. Dans l'enseignement supérieur, 63% des bibliothèques datent des années 1980 et 1990; dans le secteur de l'agriculture 45% sont de cette même époque.

Ces bibliothèques pour la plupart très récentes, doivent faire face à une très forte demande, notamment dans l'enseignement supérieur. Bien que représentant 35% des participants à l'enquête, les bibliothèques universitaires accueillent 12 477 utilisateurs, alors que celles du secteur agricole n'en recensent que 1664.

Si 88% des usagers se concentrent ainsi dans les structures universitaires, c'est essentiellement en raison de l'explosion des effectifs étudiants qui représentent 87% de l'ensemble du public recensé au cours de cette enquête, à l'échelle nationale et dans toutes les structures confondues. Le reste étant composé des enseignants, des chercheurs et ingénieurs : 1816 au total.

Ce phénomène de l'explosion des effectifs a essentiellement engendré une multiplication du nombre d'établissements de formation supérieure. Dans l'ensemble du dispositif de formation spécialisée dans les sciences agronomiques ou annexes, nous recensons 11 586 étudiants, alors que la capacité maximale

d'accueil de l'INA, qui fût longtemps l'unique établissement, ne peut dépasser 2000 étudiants.

Dans cet environnement en mutation nous avons particulièrement étudié les effets de l'éclatement du tissu documentaire dans un contexte économique difficile. Quelle masse critique offre-t-il à une demande en explosion ? La décentralisation de la formation s'est-elle faite dans une logique de formation de qualité, ou dans une logique de formation de masse ?

## **RESULTATS**

### **1. Des ressources insuffisantes.**

#### **1.1. Les moyens financiers.**

Le montant du budget documentaire, critère important dans l'évaluation de la capacité de constitution et de renouvellement des fonds documentaires, n'a pu être évalué dans sa totalité; 32% ne répondant pas à la question.

Concernant les crédits attribués aux 23 bibliothèques qui répondent à la question n°2 il faut souligner que ce sont 6 bibliothèques de l'enseignement supérieur qui en consomment 90%; 17 établissements du secteur de l'agriculture se contentent du reste.

Le montant de 13.680 500 Da réservé aux acquisitions de la documentation dans l'ensemble du secteur, est quasiment insignifiant lorsqu'on sait que la bibliothèque de l'INA en absorbe à elle seule 56% (8.000 000 Da). En d'autres termes, la moyenne des crédits documentaires par établissement n'est que de 258 204 Da. Sachant que ces bibliothèques ont en moyenne 22 ans d'existence, on peut difficilement envisager la constitution de leurs fonds de base ainsi que leur mise à jour régulière. Nous en verrons les conséquences sur le niveau de capitalisation des ressources documentaires.

#### **1.2. Les espaces et le temps d'accueil.**

Seuls 50% des établissements ont bénéficié d'une construction de bibliothèque (question n° 3). La proportion de 50% de bibliothèques installées dans des locaux non conçus à cet effet, est très importante lorsqu'on connaît toutes les difficultés fonctionnelles rencontrées dans beaucoup de cas. Bien que les bibliothèques universitaires soient généralement conçues et bâties avec les universités, dans notre cas la moitié des établissements n'a pas pu bénéficier d'une construction de bibliothèque.

Du point de vue structure, 82% des établissements disposent d'une Bibliothèque unique. S'agissant de structures assez récentes, le découpage bibliothèque centrale/bibliothèques spécialisées qui exige d'importants moyens, est forcément moins répandu que dans d'autres systèmes qui favorisent la

multiplication de bibliothèques spécialisées d'UER, de départements, de laboratoires, etc.

Concernant les espaces d'accueil réservés aux utilisateurs, nos données révèlent un énorme déséquilibre entre le secteur de la formation et celui de l'agriculture. Pour un public de 12 477 étudiants et enseignants chercheurs, on compte 689 places assises dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur. Inversement, les établissements du secteur agricole, qui n'ont pas de prérogatives pédagogiques, disposent de 1000 places assises pour 1664 utilisateurs. Cela est du reste proportionnel à la surface de leurs bibliothèques : ils absorbent 44% de toute la surface évaluée à l'échelle nationale. En d'autres termes, les bibliothèques de l'enseignement supérieur qui disposent de 90% des crédits et accueillent 88% des utilisateurs, ne peuvent offrir un accueil de qualité en raison de l'exiguïté de leurs locaux. Inversement, les bibliothèques du secteur agricole qui sont beaucoup moins confrontées à la pression des effectifs offrent un meilleur espace d'accueil ; mais elles ne peuvent le valoriser faute de crédits leur permettant une offre suffisante.

Les horaires d'ouverture sont toutes aussi restrictives. A l'exception d'une seule bibliothèque qui ouvre jusqu'à 19h., toutes les autres ferment à 17h. L'inadaptation des horaires de consultation aux besoins du public étudiant notamment, n'est pas à démontrer. Les bibliothèques n'étant ouvertes que pendant les heures de cours - ou d'autres activités pédagogiques - celui-ci vit un conflit permanent entre l'obligation d'être, à la fois, en cours, à la bibliothèque, et dans les laboratoires quand ils sont en phase de recherche.

### **1.3. Les ressources humaines.**

Les questions n<sup>o</sup> 11 à 16 du questionnaire permettent de faire plusieurs observations à propos des ressources humaines dans les bibliothèques agricoles en Algérie.

- Insuffisance des ressources humaines :

Une centaine de personnes fait fonctionner les 34 structures documentaires sur lesquelles porte notre enquête. La moyenne de 3 personnes par établissement est dérisoire lorsqu'on intègre les besoins d'encadrement humain des 12 établissements universitaires. Cela représente en moyenne, 1 personne pour 142 utilisateurs toutes catégories confondues (enseignants, chercheurs et étudiants).

Lorsqu'on se situe exclusivement dans le secteur universitaire le niveau d'encadrement humain est encore plus faible. Celui-ci absorbe, certes, 62% du personnel recensé à l'échelle nationale, mais il faut bien souligner que la moitié de son personnel est affecté à la bibliothèque de l'INA.

Comme pour le budget, le déséquilibre des ressources humaines en faveur de la bibliothèque de l'INA est énorme : elle dispose d'une personne pour 50 étudiants; le reste des établissements dispose d'une personne pour 306 étudiants

inscrits. Des programmes d'informatisation ou d'autres activités bibliothéconomiques de nature à améliorer l'offre, ne sont certainement pas envisageables dans de telles conditions.

- Insuffisance du personnel de direction :

L'ensemble du dispositif documentaire agricole ne dispose que de 5 conservateurs de bibliothèque en titre : 1 dans le secteur de la production et 4 dans l'enseignement supérieur (dont 2 sont affectés à la bibliothèque de l'INA).

Les attachés de bibliothèques, qui peuvent également assurer des fonctions de direction, n'occupent que 18 postes de travail dans l'ensemble du dispositif. Les ingénieurs agronomes qui pourraient assurer ce type de fonction n'occupent que 3 postes. Par conséquent, la moyenne d'une personne par établissement ayant un profil de gestionnaire de bibliothèque n'est pas atteinte. Parmi les personnels (conservateurs, attachés de bibliothèques et ingénieurs) pouvant assurer des fonctions d'encadrement, 31% sont concentrés à l'INA).

- Une large diversité de catégories de personnels :

Le personnel spécialisé en bibliothéconomie et documentation ne représente que 56% des ressources humaines des bibliothèques; le reste étant réparti entre le personnel administratif (18%), le personnel technique (9%) et diverses autres catégories professionnelles (16%).

Etant dans un domaine spécialisé, la diversité des catégories professionnelles n'ayant aucune relation avec la bibliothéconomie ou l'agronomie, demeure très importante : les aides-comptables, inspecteurs vétérinaires, techniciens en météorologie viennent compléter la classique présence du personnel administratif dans toutes ses catégories (tableau n°1).

Le recrutement de personnels non qualifiés qu'il faut "juste former sur le tas" est forcément dévalorisant pour les bibliothèques. L'ouverture de postes de travail doit être envisagée dans une perspective d'une double spécialisation : scientifique et bibliothéconomique. C'est là une garantie d'une offre documentaire de qualité, et une façon de fournir un certain feed-back aux instituts de bibliothéconomie en vue de l'adaptation des programmes de formation aux besoins du marché du travail.

#### **1.4. Les équipements.**

Les investissements consentis aux divers équipements nécessaires au fonctionnement des bibliothèques ne sont guère plus importants que les crédits documentaires. Les réponses aux questions n°s 17 à 22, sont l'expression d'un vide lourd de conséquences au niveau de l'offre documentaire.

**Tableau n°1 . les ressources humaines des bibliothèques du secteur agricole**

Grade	Minist. agric.	Enseignement supérieur			Total
		Etabliss. Hors INA	INA	Etabliss. INA compris	
Conservateur de bibliothèque	1	2	2	4	5
Attaché de bibliothèque	3	10	5	15	18
Assistant de bibliothèque	2	5	10	15	17
Agent technique	3	7	2	9	12
Aide technique	---	1	---	1	1
Documentaliste	2	---	---	---	2
Archiviste	1	---	---	---	1
Ingénieur agronome	2	---	1	1	3
Technicien sup. agronomie	3	---	---	---	3
Technicien audio-visuel	1	---	---	---	1
Technicien météo	2	---	---	---	2
Licence toute option	---	---	4	4	4
Assistant d'administration	3	1	---	1	4
Secrétaire d'administration	---	2	1	3	3
Agent d'administration	1	2	2	4	5
Secrétaire dactylo	1	1	---	1	2
Inspecteur Vétérinaire	1	---	---	---	1
Aide comptable	---	1	--	1	1
Surveillant	---	1	2	3	3
Divers (hors bibliothèques)	11	---	---	---	11
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>99</b>
<b>% du personnel de bibliothèques</b>	<b>32</b>	<b>75</b>	<b>65</b>	<b>70</b>	<b>56</b>

Avec une moyenne d'un photocopieur pour 3 établissements, l'utilisateur a très peu de chance de disposer de documents par ailleurs exclus du prêt à domicile. Il n'a donc ni la possibilité de les reproduire, ni le temps de les consulter sur place, du fait que les horaires d'ouverture correspondent la plupart du temps, à des horaires d'enseignement.

Les équipements informatiques ne peuvent mieux exprimer le retard de notre système documentaire dans le domaine des technologies de l'information. Le nombre de micro-ordinateurs recensés (30) étant inférieur à celui des établissements (34), il est impossible que ces derniers s'informatisent (tableau n° 2).

**Tableau n°2.** Les équipements dans les bibliothèques agronomiques en Algérie

Nature des équipements	Bibliothèques de l'enseignement supérieur	Bibliothèques du ministère de l'agriculture	Total
Photocopieurs	5	5	10
Micro-ordinateurs	19	11	30
Lecteurs CD-ROM	5	2	7
Lecteurs microfiches	1	---	1
Lecteurs microfilms	1	---	1
Autre matériel indiqué	1 machine à écrire	1 projecteur film 1 projecteur diapos 1 télé + vidéo 1 appareil photo	

Même les bibliothèques de l'enseignement supérieur qui devraient être les pionnières du progrès et de la modernité dans le domaine, souffrent d'un très grand retard. Le nombre de micro-ordinateurs qui paraît relativement important dans ce secteur (19 postes pour 12 établissements) est en fait concentré à 58% à la bibliothèque de l'INA. Par conséquent, il n'y reste plus que 8 postes pour 11 établissements.

A la bibliothèque de l'INA, l'apport d'un projet de coopération franco-algérien (RADA) est incontestable en matière d'équipements informatiques; elle capitalise 1/3 du nombre de micro-ordinateurs disponibles dans l'ensemble du dispositif national, et plus de la moitié du nombre de lecteurs de cédéroms.

### 1.5. Les fonds documentaires.

Pour évaluer les ressources documentaires du secteur agricole, nous avons essayé de recenser l'ensemble des types de documents et de supports. Il en ressort que les documents imprimés sont quasiment les seuls existants; les autres supports tels que les microfilms et les microfiches sont les grands absents, à l'exception des diapositives (tableau n° 3).

**Tableau n°3.** Les ressources documentaires dans les bibliothèques agronomiques en Algérie

Type de document	Nbre de réponses	Nbre doc. Secteur Agricole	Nbre doc. secteur universit.	Nbre total doc.	Moyenne Établiss. ayant répondu
Revue algériennes en cours (Q23)	30	47	34	81	2,7
Revue étrangères en cours (Q24)	30	74	668	742	24,7
Revue suspendues (Q25)	30	275	715	990	33
Ouvrages* (Q26)	31	45 684	118 052	163 736	5 281
Livres (Q27)	27	19 282	31 092	50 374	1 865
Thèses	25	2 611	8 563	11 174	446
Brochures	19	4 249	2152	6 401	336
Rapports	14	3 142	380	3 522	251
Films ou microfilms (Q28)	31	34	0	34	1
Microfiches	31	0	0	0	0
Cassettes vidéo	31	65	0	65	2
Diapositives	31	5 110	2 000	7 110	229

\*Nombre d'ouvrages non répartis par types de document : 92 265

- Les revues :

Le nombre de revues publiées en Algérie recensées ne peut mieux refléter la faiblesse de la production éditoriale nationale dans le domaine; 81 titres de revues en cours disponibles dans une trentaine de bibliothèques ayant répondu à la question n° 23. Une collection qui est d'autant plus insignifiante qu'elle inclut toutes les publications périodiques, y compris la presse.

Le nombre de périodiques étrangers reçus régulièrement n'est guère plus important; 742 abonnements parviennent dans les 30 établissements ayant répondu à la question n° 24. Cela représente une moyenne de 24 revues en cours dans chaque bibliothèque.

Le secteur universitaire qui détient 90% de ces abonnements (668 revues) n'est privilégié qu'en apparence; 55% de ses collections sont concentrées à la bibliothèque de l'INA qui reçoit 371 revues en cours. Pour un public de 12 477 étudiants et enseignants chercheurs, ce secteur reçoit 297 revues; pour 13% de ce public, l'INA offre 55% du nombre de revues recensées dans l'enseignement supérieur agronomique.

Les effets de la crise économique sont dévastateurs. Alors que les besoins et les effectifs (universitaires notamment) sont en croissance constante; les abonnements aux revues ont subi une chute énorme; près d'un millier de revues a été supprimé dans l'ensemble du système documentaire agricole algérien. Cela signifie que le nombre de revues supprimées est supérieur à celui qu'on a pu maintenir : 990 suppressions pour seulement 742 abonnements vivants.

Une situation lourde de conséquences pour les institutions de formation, de recherche et de développement qui ont un besoin permanent d'accès à l'information internationale. Sachant que les bibliothèques peuvent recevoir des titres de revues, en échanges ou en dons, de la part de certaines institutions à l'étranger, on peut considérer ces données comme étant à la fois, le résultat d'une crise économique et l'expression d'une forme de cloisonnement du processus de communication internationale.

#### - Les ouvrages :

Le nombre total d'ouvrages conservés dans les 31 bibliothèques ayant répondu à la question n° 26 s'élève à 163 736 volumes; une moyenne de 5281 volumes par établissement et de 11 volumes par utilisateur.

On retrouve le même phénomène de concentration des ressources à la bibliothèque de l'INA; avec 70.000 volumes d'ouvrages, elle détient 43% de l'ensemble du dispositif. Cela représente en moyenne 43 volumes par utilisateur interne à l'INA.

Pour évaluer l'offre réelle des établissements de l'enseignement supérieur, il faudrait donc ne pas prendre en considération les ressources de la bibliothèque de l'INA qui en absorbe 60%. De cette manière, on réalise que le reste des structures universitaires offre en moyenne 4 volumes d'ouvrages par utilisateur.

## **2. Une offre de services inadaptée.**

Les services documentaires offerts aux utilisateurs sont révélateurs d'une activité bibliothéconomique très réduite. Seules 14% des bibliothèques alimentent des fichiers manuels complets pour les ouvrages ainsi que les périodiques; 23% disposent d'un seul type de fichier et 14% d'aucun fichier. La réalisation de

catalogues informatisés n'est guère plus avancée : 38% des bibliothèques ont commencé une opération d'informatisation, achevée dans 15% des cas. Au vu de l'insuffisance de l'encadrement humain et des équipements, il aurait été difficile d'envisager une offre performante en termes de services.

Des produits documentaires classiquement diffusés par les bibliothèques auraient pu compenser ces faiblesses, mais ce n'est pas le cas; 82% des bibliothèques ne produisent pas de bulletins signalétiques de leurs acquisitions. Le bulletin de sommaires de revues n'existe que dans 15% d'entre elles, et l'analyse d'articles de revues dans une seule.

Sachant que par ailleurs le libre accès n'est pratiqué que dans 56% des bibliothèques, comment envisager l'exploitation des ressources documentaires si, en amont, les utilisateurs ne disposent pas d'outils leur permettant d'identifier ces ressources? Et, comment les bibliothèques peuvent-elles évaluer la pertinence des fonds acquis, si les utilisateurs n'en n'ont pas connaissance? En l'absence de ce type de feed-back, l'orientation des acquisitions en fonction de la demande est bien difficile.

L'accès à l'information bibliographique internationale n'est guère mieux assuré. La recherche informatisée sous toutes ses formes (cédéroms, DSI, internet,...) ainsi que les outils manuels sont inexistant dans 79% des bibliothèques. Dans le secteur universitaire qui accueille 12 477 utilisateurs, la situation est alarmante : 75% des bibliothèques ne reçoivent aucune revue bibliographique et n'ont aucun moyen de recherche documentaire informatisée. Si les enseignants chercheurs peuvent développer des réseaux personnels d'information, les étudiants sont complètement démunis dès qu'ils sont en phase de recherche.

Compte tenu de ces décalages énormes entre les besoins et les services locaux, on aurait pu recourir au principe de la complémentarité des ressources nationales et internationales. Or, pour répondre aux demandes qu'elles n'arrivent pas à satisfaire, 88% des bibliothèques ne font pas appel au prêt interbibliothèques, et 82% n'offrent pas de photocopies de documents qu'elles ne détiennent pas. L'absence d'une politique de partage des moyens et des compétences n'a pas permis la mise en place de mécanismes d'accès à distance du document.

Pour compenser ces insuffisances, les bibliothèques ont trouvé une solution : 74% d'entre elles orientent les utilisateurs qu'elles n'arrivent pas à satisfaire vers d'autres bibliothèques. Ainsi, on inverse complètement le processus de l'accès à distance; alors que c'est le document qui doit se déplacer vers l'utilisateur, dans notre cas c'est ce dernier qui se déplace, souvent sur des distances très longues.

Loin de répondre à la demande, cette solution génère d'autres insatisfactions. Si le prêt à domicile est largement autorisé (82%) pour les utilisateurs locaux, 80% des bibliothèques n'offrent qu'un accès sur place aux utilisateurs externes. Comment exploiter la documentation recherchée si les établissements qui la détiennent n' en n'assurent ni le prêt à domicile, ni la reproduction (moyenne d'un photocopieur pour 3 établissements).

Sachant que par ailleurs, les établissements qui reçoivent le plus les utilisateurs externes se situent tous dans le grand Alger (classement par ordre d'importance : INA, USTHB, INRA et BU d'Alger), cela soulève inévitablement la question des inégalités de chances d'accès au document entre les utilisateurs d'Alger et ceux de l'intérieur du pays qui doivent parcourir, dans certains cas, des centaines de kilomètres pour une simple consultation de documents.

L'ensemble de ces résultats est donné dans le tableau n° 4.

### **3. Un système cloisonné.**

L'organisation du système documentaire algérien laisse apparaître les signes d'un fort cloisonnement, tant à l'échelle nationale qu'internationale; 67% des bibliothèques n'ont pas de relations d'échanges en Algérie et 88% n'assurent pas le prêt interbibliothèques. Pourtant, la recherche d'un cadre institutionnel assurant leur indispensable complémentarité est évidente; 76% considèrent la création d'un organe assurant leur coordination comme indispensable, et 100% souhaitent participer au Réseau Algérien de Documentation Agricole (qui associe actuellement quatre bibliothèques du secteur). La première mission attribuée à l'un ou l'autre de ces organes, étant d'assurer la complémentarité des bibliothèques en matière de fourniture du document.

Les relations internationales sont également très faibles : 80% des établissements n'ont pas d'échanges avec les bibliothèques étrangères; seules 12% d'entre elles bénéficient d'un programme d'appui documentaire étranger. Cela représente 4 établissements sur les 34 concernés par notre enquête.

Sachant que parmi ces 4 établissements, 3 font partie d'un même projet (RADA), le risque de cloisonnement d'un nombre important de ces bibliothèques est évident.

Tableau n°4. Les services documentaires (1)

Nature du service	N. R.	S.P.A.	S. U.	total	%
	34				
oui		18	10	28	82
non		4	2	6	18
Le droit au libre accès (Q37)	34				
oui		13	6	19	56
non		9	6	15	44
Le prêt interbibliothèques (Q38)	34				
oui		0	4	4	12
non		22	8	30	88
Fourniture de photocopies (Q39)	34				
oui		2	4	6	17
non		20	8	28	82
Fournisseur de photocopies (Q40)	6				
En Algérie		2	2	4	66
à l'étranger		0	1	1	16
En Algérie et à l'étranger		0	1	1	16
Accès à d'autres bibliothèques (Q41)	34				
oui		16	9	25	74
non		6	3	9	26
Bibliothèques d'accueil par ordre d'importance (Q42)	34	1: INA 2:USTHB 3: INRAA 4:BU Alger			
Accueil d'utilisateurs externes (Q43)	34				
oui		20	11	31	91
non		2	1	3	9
Services offerts aux externes (Q44)	31				
Accès sur place		7	4	11	35
Prêt + accès sur place + photocopies		2	0	2	6
Prêt + accès sur place		2	2	4	13
Accès sur place + photocopies		9	5	14	45

N.R : Nombre de réponses S.P.A. Secteur Production Agricole S.U. Secteur universitaire

Tableau n°4 : Les services documentaires (2)

Nature du service	N.R	S.P.A	S. U	T	%
Les fichiers manuels (Q45)	34				
auteurs ouvrages		4	0	4	11
matières ouvrages		2	1	3	8
titres périodiques		1	0	1	3
articles périodiques		0	0	0	0
ouvrages complets+périod. Complets		3	2	5	14
ouvrages complets		2	2	4	11
ouvrages complets+titres périod.		1	5	6	17
auteurs ouvrages+titres périod.		3	1	4	11
auteurs ouvrages+articles périod.		1	0	1	3
matières ouvrages+titres périod.		0	1	1	3
Aucun fichier		5	0	5	14
Informatisation des fonds (Q46)	34				
oui		7	6	13	38
non		15	6	21	62
Informatisation achevée (Q47)	13				
oui		1	1	2	15
non		6	5	11	85
Nombre de références (Q49)	13	9 175	9 977	18 952	
Recherche bibliographique informatisée (Q50)	34				
oui		4	3	7	21
non		18	9	27	79
Services bibliographiques offerts (Q51)	7				
serveur international		0	1	1	14
Internet		0	0	0	0
bases données/CD-ROM		0	0	0	0
DSI		1	0	1	14
Commande de bibliographies en Algérie		0	0	0	0
Commande de bibliographies à l'étranger		1	0	1	14
Serveur international + Internet		1	0	1	14
CD-ROM + DSI + commande bibliogr.		1	0	1	14
DSI + commande bibliogr.		0	1	1	14
CD-ROM + DSI		0	1	1	14

Tableau n° 4 : Les services documentaires (3)

Nature du service	Nbre réponses	S. P. A	S. U	T	%
Abonnement à des revues bibliographiques (Q52)	34				
oui		4	3	7	20
non		18	9	27	79
Bulletin signalétique ouvrages (Q54)	34				
oui		4	2	6	17
non		18	10	28	82
Bulletin de sommaires de revues (Q55)	34				
oui		3	2	5	15
non		19	10	29	85
Bulletin analytique articles revues (Q56)	34				
oui		1	0	1	3
non		21	12	33	97

#### 4. Une convergence des insatisfactions sur un pôle unique.

Au vu des données produites par cette enquête, il est évident que les zones de décalage entre l'offre informationnelle et les besoins du secteur, sont énormes. La décentralisation des établissements a généré une multitude de bibliothèques qui n'ont véritablement aucune masse critique du fait de leur éclatement.

L'effet de la dévaluation du dinar est désastreux sur la capitalisation de ressources : 5281 volumes d'ouvrages et 27 abonnements en cours sont disponibles en moyenne dans chaque bibliothèque; 30 micro-ordinateurs et une dizaine de photocopieurs sont recensés dans les 34 établissements. L'offre de services, proportionnelle au niveau de l'encadrement humain, est révélatrice d'une activité bibliothéconomique très réduite. Pour satisfaire leurs utilisateurs en croissance constante, ces embryons de bibliothèques vont inévitablement recourir à la bibliothèque de l'INA, pôle unique qui capitalise 50% des ressources financières et documentaires; 100% affirment qu'elles en attendent un important appui documentaire. De son côté, la bibliothèque de l'INA vit un véritable conflit entre sa mission locale et une mission nationale qu'elle ne peut réellement accomplir sans générer la frustration de ses propres utilisateurs. En l'absence de toute une logistique faisant essentiellement appel aux technologies de l'information (catalogues de ses fonds accessibles en ligne, messagerie électronique...), l'accès sur place demeure le seul service qu'elle offre à des utilisateurs qui sont souvent dans des régions très éloignées d'Alger.

## **CONCLUSION**

Face à ces insuffisances de toutes natures, les premières solutions sont apportées par le projet de mise en place d'un réseau algérien de documentation agricole (RADA) qui vise essentiellement la mise en commun des ressources et des compétences. L'association actuelle de quatre établissements du secteur doit prendre toute sa dimension nationale et s'intégrer complètement dans les réseaux internationaux d'information. L'enjeu est important, il faut offrir à un secteur fondamental de l'économie algérienne, un système d'information à la hauteur des défis : constitution de la mémoire nationale, accès à l'information internationale, maîtrise des savoirs et veille économique.

### Références.

ALLEGRE H. et al. Le contrôle de gestion, méthodes, outils, tableau de bord. Ed. du moniteur, Paris, 1989, 166p.

BLANCHET A. et al. Les techniques d'évaluation en sciences sociales : observer, interviewer, questionner. Dunod, Paris, 1987, 197 p.

CARBONE P. Statistiques et évaluation dans les bibliothèques universitaires françaises. BBF, t. 34, n° 4, 1989, p. 374-381.

CARLIER A. Stratégie appliquée à l'audit des systèmes d'information. Les approches méthodologiques et l'audit qualité, 2ème édition rev. Hermès, Paris, 1994, 268 p.

DALHOUMI S. Evaluation des bibliothèques universitaires en France : l'étape intermédiaire. In : L'évaluation des bibliothèques dans l'espace francophone. Congrès de l'ABCDEF, Dakar, 17-18 mars 1993. Editions universitaires Fribourg (Suisse), 1995, 175 P.

FRAISSE J., BONNETTI M. Evaluation dynamique des organisations publiques. Ed. Organisation, Paris, 1978, 116. p.

GAZAGNES J. L'évaluation dans les bibliothèques publiques, outil de pilotage ou de légitimation ? De l'approche technico-économique à une approche socio-politique. Mém. DEA, ENSSIB Villeurbanne, 1993, 109 p.

HARVATOPOULOS Y. et al. L'art de l'enquête, guide pratique. Eyrolles, Paris, 1983, 136 p.

ISSOLAH R. L'offre informationnelle dans le secteur agricole algérien. Evaluer pour évoluer et s'adapter à un environnement en mutation. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Lyon II, 1998, 345 p.

JAVEAU C. L'enquête par questionnaire, manuel à l'usage du praticien. 3ème ed. Editions de l'université de Bruxelles, 1985, 264 p.

KETELE J., ROGIERS X. Méthodologie du recueil d'information : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et études de documents. Université de Boeck, Bruxelles, 1991, 215 p.

KUPIEC A. Bibliothèques et évaluation. Editions du cercle de la librairie, Paris, 1994.

NICHOLAS F. In : Evaluer pour évoluer : l'évaluation en bibliothèque/Compte rendu de la journée d'études, Paris, 12 janvier 1992. BPI, Paris, 1992, p. 24.